



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 23314

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le développement de l'usage du français dans les pays d'Afrique. En effet, depuis plusieurs années, il convient d'observer que l'usage de la langue française n'est pas en progression dans de nombreux pays africains, même considérés par leur passé colonial comme francophones. L'anglais est désormais la langue utilisée par les élites dès leur âge d'étudiant. Le français et son enseignement sont donc en régression constatée et devraient donc être promus, dans le cadre d'une relance d'une politique de coopération nouvelle. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette constatation et cette proposition.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur l'absence de progression de la langue française dans de nombreux pays africains et l'adoption croissante par les élites des pays de la langue anglaise. Quoiqu'il n'y ait pas pour l'instant d'indicateur permettant de suivre avec précision l'évolution de l'usage réel du français dans les sociétés africaines, y compris dans les pays francophones, de nombreux constats fournis par notre réseau diplomatique attestent la faiblesse de la progression du français dans de nombreux pays. Dans ces pays, le français paraît surtout être une victime collatérale de la déscolarisation relative des jeunes générations et des faiblesses de l'enseignement du et en français. Le phénomène a pour corollaire l'affirmation d'une ou des langues locales, mais ne conduit pas à l'abandon du français en tant que langue officielle ou d'enseignement au profit d'une autre langue. De ce fait, les élites ne cessent pas pour autant d'être francophones en recevant une formation supérieure en anglais. La France a déjà pris en compte ce constat et commencé à apporter des réponses à ce défi. Cette orientation se trouve renforcée par le Président de la République qui, dans son intervention à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie, le 20 mars dernier, a rappelé que la francophonie était et resterait une priorité de la diplomatie française. Un plan en faveur de l'enseignement du français à l'étranger, doté de 50 MEUR, répond à la demande importante qui s'est fait jour en Europe, en Afrique et dans les pays émergents. Les progrès intervenus tiennent à la réforme efficace du dispositif de coopération au développement depuis 2004, à l'établissement de nouvelles relations de partenariat avec les pays et à une meilleure coordination avec les autres bailleurs de fonds internationaux et les acteurs non étatiques, collectivités territoriales, entreprises, ONG. En matière de coopération bilatérale, la France s'est dotée d'une stratégie sectorielle « éducation » en mai 2005 dans laquelle la question du français et des langues partenaires apparaît en tant que question transversale. Après l'Europe, le ministère a défini une seconde zone prioritaire : l'Afrique francophone, à laquelle ont été joints le Maghreb et le Proche-Orient. Ce sont là les bassins de francophonie les plus étendus et des enjeux de développement : le français continue à y être la langue de l'intégration régionale et internationale. En outre, il convient d'améliorer l'usage du français dans les organisations régionales africaines comme l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La France consacre près de 200 MEUR à la promotion de la francophonie et du français et même plus de 800 MEUR si l'on y ajoute les crédits destinés à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et au réseau des établissements culturels. Au titre

de notre coopération bilatérale, pour l'année 2007, les crédits inscrits sont de l'ordre de 60 MEUR. Par ailleurs, un ambitieux plan de relance pour le français a commencé à être mis en oeuvre autour de plusieurs initiatives. Tout d'abord, un plan triennal de formation de 10 000 professeurs de français dans le monde, tout particulièrement en Afrique et dans les grands pays émergents, pour remédier à la crise de l'enseignement de notre langue liée à la difficile relève des générations d'enseignants. Il convient, en outre, de souligner le développement, conjointement avec l'Organisation internationale de la francophonie, de pôles de coopération intégrée bilatérale-multilatérale, de dimension régionale, en particulier en Afrique de l'Ouest ainsi que des projets innovants reposant sur les nouvelles technologies et l'audiovisuel éducatif tendant à moderniser l'image de notre langue pour conquérir de nouveaux publics. La France, qui agit inlassablement au service du multilatéralisme, de la diversité linguistique et culturelle et des valeurs de solidarité universelle, peut compter, pour la promotion de notre langue, sur le soutien de la francophonie institutionnelle dont elle est le principal bailleur. Dans le sillage du plan pluriannuel pour l'Europe, un plan analogue de l'OIF, d'environ 1 MEUR, se développe en direction des organisations régionales du Sud, Union africaine, CEDEAO, COMESA, SADC, groupe ACP, notamment en vue de renforcer les services de traduction et la formation des diplomates africains. La très grande majorité des universités et de centres de recherche d'Afrique francophone subsaharienne (soit 62 en Afrique centrale et 45 en Afrique occidentale), sans compter celles d'Afrique du Nord et de l'Océan indien, sont membres de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), premier réseau universitaire avec près de 700 membres. Ses formations codiplômantes et ses programmes de recherche sur place et à distance et son soutien à l'émergence de centres régionaux d'excellence universitaire sont des contributions majeures à la formation d'une élite francophone. Dans la même lignée, les formations de troisième cycle dispensées à l'université Senghor d'Alexandrie sont exclusivement réservées aux cadres africains francophones. L'AIMF contribue également à la promotion du français par l'équipement des centres multimédias des bibliothèques municipales dans des villes africaines ainsi que par ses formations spécifiques des fonctionnaires municipaux de ses membres africains. Le prochain Sommet de la francophonie à Québec (17 octobre 2008) sera l'occasion de présenter les outils novateurs de la promotion du français développés par l'OIF et les opérateurs. Il s'agit d'un programme actuellement en phase expérimentale de formation à distance des maîtres de l'enseignement primaire mis en oeuvre par l'OIF et l'AUF qui permettra d'améliorer la qualité de l'enseignement du et en français dans les pays membres du Sud. Les projets pilotes sont actuellement expérimentés dans quatre pays, dont deux sont africains. En outre, les programmes de TV5 Monde sont également utilisés sur le site de la chaîne francophone comme base des cours de français, libre de droits, adaptée comme support de l'enseignement du français en classe ou par ses propres moyens. Par ailleurs, le dispositif d'un volontariat francophone visant les jeunes francophones contribuera à développer les échanges entre les pays du Sud. La création d'un portail francophone permettra également de créer un réflexe de francophonie dans le monde, notamment en Afrique. Tous ces éléments de la promotion de la langue française démontrent la volonté du Gouvernement de répondre efficacement au défi que pose l'évolution du français dans le monde, et en particulier en Afrique. C'est la raison pour laquelle, après avoir mesuré ce défi, notamment lors de la visite d'une vingtaine d'États africains francophones, anglophones, lusophones et hispanophones, depuis sa prise de fonction, le Secrétaire d'État a présenté un plan pour le développement des Afriques : Cap 8. Organisé en huit chantiers, ce plan repose sur deux piliers fondamentaux : le développement économique d'une part, le rayonnement culturel, la langue française et la francophonie, d'autre part. La France souhaite en effet mener une politique affirmée d'influence française et francophone, en particulier en Afrique. La langue française en est un vecteur déterminant.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23314

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** Coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** Coopération et francophonie

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 20 mai 2008, page 4110

**Réponse publiée le** : 26 août 2008, page 7313